

EXCLUSIVITÉ

LES ANNÉES 50 POUR LA FÊTE DE PRINTEMPS



**SAMEDI
24 MAI
2025**

CONCERT
ANIMATIONS DANSE
VÉHICULES
RESTAURATION
EXPO PHOTO
...

Agenda 2025

Jeudi 21 janvier

La ferme des animaux
(Théâtre d'objets)
Salle Gérard Philipe

**Samedi 22 mars
et dimanche 23 mars**

Salon de La Ferté-Macé
(Maison, Vin et Gastronomie,
Artisanat, Industrie et Jardin)
Salle Guy Rossolini

Mardi 25 mars

September Cohen
(Printemps de la Chanson)
Salle Gérard Philipe



Vendredi 28 mars

Carnaval des écoles
Centre-ville

Samedi 12 avril

Les Andain'ries
Centre-ville

**Mercredi 16 avril
et samedi 19 avril**

Chasse aux œufs
Musée du Jouet

Dimanche 20 avril

JFC Cup
Stade



Dimanche 27 avril

Marché aux Fleurs
Centre-ville

Samedi 17 mai

Nuit des Musées
et Pierres en lumière

Mardi 20 mai

More Aura - Des clous
(Clown)
Salle Gérard Philipe



Samedi 24 mai

Fête de Printemps
"Les Années 50"
Centre-ville

**Vendredi 13 juin
et samedi 14 juin**

Tournoi Martine (JFB)
Stade

Samedi 14 juin

Olympiades Mélanie Lemée
Salle Guy Rossolini

Samedi 21 juin

Fête de la musique
Centre-ville

**Samedi 28 juin
et dimanche 29 juin**

Surviv'Orne
Base de Loisirs



Samedi 5 juillet

Dans mon jardin, il y a ...
Parc Barré Saint

**Samedi 5 juillet
et dimanche 6 juillet**

Incendiaire
Base de Loisirs

Dimanche 13 juillet

Feu d'artifice
Base de Loisirs

Journal publié par la Ville de La Ferté-Macé - Place de la République - 61600 La Ferté-Macé. DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Michel Leroyer. RÉDACTION ET CONCEPTION : SERVICE COMMUNICATION : Sylvie Errard, Adjointe au Maire ; Stéphane Lebacherley, Conseiller Municipal délégué ; Florian Dudouit. CRÉDIT PHOTOS : Services Municipaux et Communication, les associations, Photo Flash, Adobe Stock. ONT COLLABORÉ À CETTE LETTRE : les Services et les élus municipaux. Reproduction, même partielle, interdite. Dépôt légal à parution. ISSN 2606-8788. Tirage 3 600 exemplaires. Imprimé par Imprimerie Compédit Beaugard S.A. La Ferté-Macé - tél. : 02 33 37 08 33. Papier 100% recyclé.

N°24 - JANVIER 2025
LA FERTÉ-MACÉ

P.03 LA FERTÉ-MACÉ
EN PLEINE SANTÉ

P.04 PROJETS 2025

P.08 LES ANNÉES 50
POUR LA FÊTE
DE PRINTEMPS

JOURNAL MUNICIPAL



EDITO



En ce début d'année 2025, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite dans vos projets. Que cette nouvelle année soit riche en tout point et joyeuse. L'année qui commence confirmera notre volonté d'œuvrer pour rendre notre ville vivante et attractive dans un objectif de préservation de notre patrimoine et de lutte contre le réchauffement climatique.

Le festival Street Art d'octobre dernier a rencontré un vif succès en apportant un peu de lumière dans le centre-ville par la couleur, par l'intérêt des habitants venant au contact des artistes et par la pérennité des œuvres réalisées.

La rénovation de la façade de l'Église Notre Dame, engagée en 2021, se terminera au début de l'année, apportant un nouveau regard sur la place principale de la commune qui a vu, en juillet 2024, la réouverture de la librairie. Les travaux de rénovation du marché couvert et du hall d'entrée de la Mairie viennent de se terminer ainsi que la rénovation de la piste d'athlétisme et de la main courante du stade. La Maison Bobot, laissée en l'état depuis 2016 après démolition de planchers pour traitement de la mûre, va entrer dans sa première phase de travaux consistant à renforcer la structure plancher-mur de l'immeuble.

Notre patrimoine, c'est aussi la voirie. Des travaux importants ont été réalisés par les services techniques et les entreprises, Rue d'Alençon, La Lamberdière, La Brochardière, Rue du Levant, le parking de la nouvelle gendarmerie. Le programme 2025 intégrera notamment la 1ère tranche de travaux de voirie du projet de requalification du Quartier Jacques Prévert par la création d'une voie reliant l'avenue Lemeunier de la Raillière et la Rue Pasteur au niveau du parking du Foyer des Jeunes Travailleurs.

Nous avons également mené des actions de décarbonation du bilan énergétique de notre commune par 3 projets importants :

- La rénovation énergétique de l'école maternelle Jacques Prévert dont les travaux viennent de commencer, devrait permettre un gain énergétique de 37%.

- La rénovation de la chaufferie bois existante, la construction de la chaufferie bois à l'hôpital et l'extension du réseau de chaleur vont commencer en début d'année. Ce projet permettra de limiter l'utilisation d'énergie fossile avec 92,5% de l'énergie produite par le bois et réduire l'impact des émissions de CO² dans l'atmosphère de 2 600 tonnes par an.

- Depuis 2022, un programme de remplacement des lampes d'éclairage public par des leds est réalisé par les services techniques. L'année 2024 a vu la fin des travaux de la nouvelle gendarmerie Boulevard Hamonic. Les logements du boulevard d'Andaine seront mis en location dès que possible.

J'avais évoqué des projets importants en matière de développement économique.

- L'atelier d'architecture JSA intégrera, en janvier, ses nouveaux locaux après avoir rénové et transformé les anciens locaux du Trésor Public, Rue Honoré Laigre.

- Les extensions de l'entreprise MDP sont en cours pour une mise en service au printemps.

- L'extension de Lacroix Emballage, Rue des Peupliers, ne passe pas inaperçue. La mise en service du nouveau bâtiment de stockage est prévue pour la fin de l'année.

La Politique Jeunesse menée par la ville se traduira par la fin des travaux de construction du Skatepark sur la base de loisirs et une expérimentation, en début d'année, avec des élèves du Lycée Flora Tristan, sur les perturbateurs endocriniens.

En évoquant la santé, l'année 2024 a vu l'installation au Pôle Santé du Docteur DUVAL, médecin généraliste, et de l'information qui m'avait été donnée en décembre 2023 par le Directeur Général de l'ARS de l'autorisation d'installation du scanner à l'hôpital, équipement indispensable pour les services de l'hôpital, les professionnels de santé et les habitants de notre bassin de vie. Sa mise en service est programmée pour fin mars 2025.

Fidèles à nos engagements de campagne et respectueux du vote des Fertoises et des Fertois, nous avons poursuivi nos démarches notamment en apportant notre témoignage à Eric Woerth, dans le cadre de son rapport sur l'intercommunalité remis au Président de la République le 30 mai 2024, traitant des difficultés rencontrées avec l'intercommunalité dans laquelle on nous a rattachés sans tenir compte des communes de notre bassin de vie, comme d'autres communes de France. Nos démarches continuent, confortées par les réponses qui nous sont faites : « Ce découpage n'aurait jamais dû être accepté ».

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2025 en vous souhaitant une bonne lecture.

Michel LEROYER, Maire de La Ferté-Macé

Sortie de Flers Agglo

Démarche dérogatoire

Pour rappel, cette démarche a été stoppée par Monsieur le Préfet le 7 juin 2022 au motif que Flers Agglo ne peut passer en-dessous du seuil de 50 000 habitants. Le tribunal administratif de Caen, dans son arrêt du 25 septembre 2023, **donne raison à la ville de La Ferté-Macé, notant l'erreur de droit de Monsieur le Préfet et confirmant l'absence de seuil dans cette procédure.**

Le 4 janvier 2024, le Ministère de l'Intérieur a fait appel de cette décision devant la Cour Administrative d'Appel de Nantes. **Le jugement devrait intervenir au cours du 1^{er} semestre 2025.** La décision du tribunal administratif n'étant pas suspensive, la ville a de nouveau demandé au président de Flers Agglo d'inscrire notre demande de sortie à l'ordre du jour d'un conseil communautaire (1^{ère} demande le 10 avril 2021). Le président, seul maître de l'ordre du jour (article L2121-9 du CGCT), n'a jamais répondu à notre demande. Pour quelles raisons puisqu'il dit connaître la décision défavorable du conseil communautaire ? Serait-ce pour cacher aux fertois et aux fertaises qu'il a besoin de leur argent pour développer le bassin de vie de Flers, ce qu'il fait depuis 2017. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2017, la ville de La Ferté-Macé verse chaque année à Flers Agglo, pour chaque équipement et service, les sommes indiquées ci-dessous dont le détail pour le Centre Culturel a été indiqué dans le journal municipal de juin dernier.

Soit un total de 1 384 525,40 € comprenant 384 026,85 € de remboursement des emprunts, 94 273,25 € de frais généraux et 190 654,87 € de Provisions pour Grosses Réparations non compensée dans l'Attribution de Compensation.

Animation Economique	38 704,34 €	Aire d'accueil gens du voyage	38 134,31 €
Atelier SCF	0,04 €	Swin Golf	25 993,92 €
Bâtiment Score	19 742,43 €	Médiathèque, cinéma, expo	544 682,22 €
Atelier 21, Bd Contades	-24 334,11 €	Enseignement privé	76 131,05 €
Atelier Manuvit Eurofil	15 239,49 €	CASDIS	126 455,88 €
Atelier Manusur	-17 712,89 €	Petite enfance	190 874,83 €
Atelier Screg	-4 737,49 €	Centre de loisirs	44 778,47 €
Politique Local du Commerce	6 789,33 €	Pôle santé	134 789,54 €
Tourisme Office	31 634,63 €	Triathlon	2 000,00 €
Transport Piscine Scolaires	1 071,00 €	Chemins de randonnée	1 215,00 €
Entrées Piscine Scolaires	9 330,67 €	Mission locale	4 057,90 €
Foyer Jeunes Travailleurs	45 206,66 €	Ingénierie 61	2 831,00 €
Gestion Milieux Aquatiques	12 614,33 €	Dette	59 032,80 €

A cela s'ajoutent :

- 440 000 de taxe foncière versée à Flers Agglo par les fertois et les fertaises

- 250 000 € de dotation de l'État du fait de l'adhésion de La Ferté-Macé (45,98 € par habitant)

- 360 000 € de versement mobilité (taxe transport) des entreprises et établissements publics de la ville.



La Ferté-Macé en pleine Santé

Mise en lumière des réseaux de santé sur La Ferté-Macé

GHT Les Collines de Normandie

Le Centre Hospitalier interCommunal des Andaines est un établissement public de santé qui assure un service public de proximité. Cet établissement répond aux besoins de la santé de la population en s'inscrivant dans une recherche de la plus grande efficacité. Le CHIC des Andaines a rejoint le GHT Les Collines de Normandie en 2019. Il est composé de deux sites : La Ferté-Macé et Domfront. Doté de 466 lits, le CHIC compte : un EHPAD à La Ferté-Macé, un EHPAD à Domfront et une résidence d'autonomie à La Ferté-Macé.

Il met à la disposition des habitants une offre de soin complète avec un accueil des malades en urgences 24/24h avec un service de SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) et une AMUR (Antenne Médicalisée d'Urgence et de Réanimation) ainsi que des hospitalisations dans des services spécialisés tels que la médecine, la lymphologie, les soins médicaux de réadaptation polyvalent et à orientation neurologique et une unité pour patients en état végétatif.

De plus, l'offre de consultation est riche et variée. Des équipes spécialisées vous accueillent sur les sites de La Ferté-Macé et de Domfront. De nombreuses consultations sont proposées : consultation de médecine générale, l'addictologie, la cardiologie, préparation à l'accouchement, monitoring, rééducation périnéale, consultations de suivi en gynécologie/obstétrique, la diététique, l'éducation thérapeutique la médecine physique et de réadaptation, l'urologie, l'ophtalmologie et d'orthoptie, plaies et cicatrifications, la podo-orthèse, l'ORL, l'orthopédie, les consultations au centre médico-psychologique, l'imagerie médicale : radiologie, échographie, ...

Les rendez-vous sont accessibles via les secrétariats et/ou sur Doctolib. Pour toutes questions, le standard est joignable au 02 33 30 50 50. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet www.ght-collinesdenormandie.fr

Le scanner arrive !

Un très beau projet verra le jour en 2025 pour améliorer la qualité de la prise en charge des usagers. Le CHIC des Andaines vient d'obtenir l'autorisation de mettre en place un scanner sur le site de La Ferté-Macé. Ainsi, le parcours patient sera optimisé et permettra une offre de soin de proximité.

Ce matériel est une réelle plus-value pour l'établissement. Cet outil incontournable de diagnostic sera adossé au service des urgences et complètera les équipements de radiologie déjà existants.

L'offre de santé fertoise

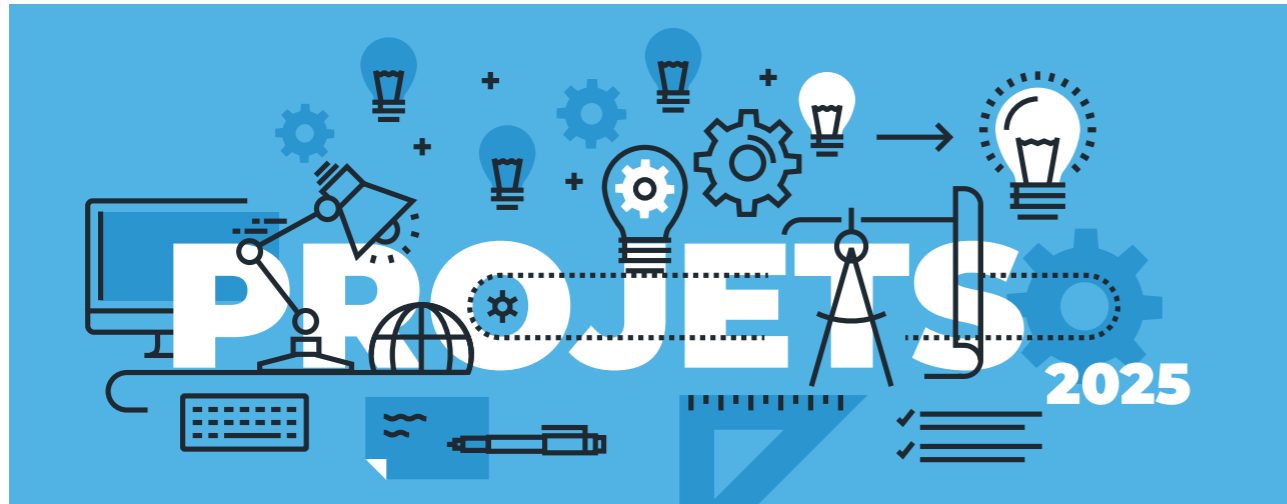
La Ferté-Macé bénéficie d'un réseau médical avec son Pôle de Santé et de nombreux professionnels de santé répartis dans la ville. Ce réseau dense est notamment composé par un Laboratoire d'analyses médicales, des médecins généralistes, des chirurgiens-dentistes, une diététicienne, de nombreux cabinets infirmier, des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des ostéopathes, des pédicures-podologues, une psychologue-clinicienne, ... L'arrivée d'un nouveau médecin généraliste au Pôle de santé est le fruit d'une politique d'attractivité pour inciter la venue de nouveaux médecins sur la commune.

L'offre de santé est complétée par de nombreuses associations dédiées au médical et aux bien-être des fertois, des services d'aide à domicile, des pharmacies, un réseau d'ambulances et taxis VSL, des opticiens, des audioprothésistes, ...

Tous les contacts sont disponibles sur le guide pratique municipal et sur www.lafertemace.fr

Une Mutuelle Santé Communale pour tous les fertois

Afin de permettre aux usagers de bénéficier de tarifs avantageux d'une complémentaire santé, une mutuelle communale est mise en place au profit des fertois, dès le 1^{er} janvier 2025. En partenariat avec l'agence locale AXA épargne et protection, cette mutuelle préférentielle propose des formules et des modules avec des remises pouvant être à hauteur de : 20% pour les personnes âgées de 60 ans et plus, 20% pour les travailleurs non-salariés, agricoles ou non agricoles et 10% pour tous les autres habitants. Une réunion publique pour présenter l'offre, est organisée le mercredi 15 janvier à 10h30 au marché couvert. Renseignements au 02 33 37 25 28 ou agence.giganpoupinet@axa.fr



Les travaux et projets 2025 ...

La volonté municipale est de transformer la ville et préserver son patrimoine. Trouver le juste équilibre pour développer la qualité de vie de ses habitants. Voici un tour d'horizon des principaux projets pour l'année 2025...

Maison Bobot

Un appel d'offre de 14 lots a été lancé à l'été 2024, pour les travaux de réhabilitation de la Maison Bobot et a permis de retenir des entreprises locales. Les travaux doivent se dérouler en deux tranches; la première concerne le retrait des matériaux anciens, le traitement de la merrule et la démolition d'une construction située derrière la Maison Bobot. Le désamiantage du bâtiment a commencé en décembre 2024. La seconde tranche, comprend les travaux d'aménagement pour la création d'un espace numérique et culturel, tout en conservant des salles de réunions. L'ensemble de ces travaux s'élève à 1 050 566,66 € HT dont 604 139,15 € pour la première tranche et 446 427,51 € pour la seconde tranche.

Réseaux de chaleur

La délégation de service public pour l'exploitation du réseau de chaleur de la ville est à la charge de "La Ferté Bois Chaleur", filiale spécialement créée par Dalkia. Des travaux de rénovation et d'extension du réseau sont nécessaires afin d'augmenter le nombre de bâtiments à raccorder au réseau. Une première phase de travaux prévue au premier semestre 2025, attribués à l'entreprise STURNO, sera dédiée au raccordement du collège Jacques Brel, du lycée des Andaines et de la piscine. Une seconde phase est actuellement en consultation pour l'extension du réseau vers le centre hospitalier et pourrait se dérouler pendant l'été 2025.

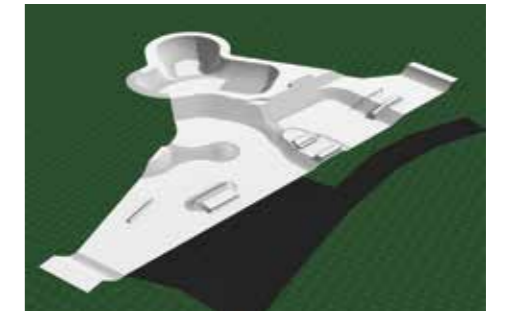
École Jacques Prévert

Le projet de restauration de l'école maternelle Jacques Prévert a été lancé par un marché public de 11 lots, tous en cours d'attribution, programmés sur une seule tranche. Le désamiantage commencera avant les vacances de Noël pour se poursuivre en janvier. Les entreprises retenues devront suivre un planning très serré afin de terminer les travaux pour la rentrée des classes de septembre 2025. Le budget de cette opération est de 860 631,82 € HT.



Un Chef de Projet "Petite ville de demain"

Monsieur le Maire a demandé à Monsieur le Préfet et Madame la Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, le financement d'un poste de chef de projet pour La Ferté-Macé, recruté par la municipalité. Monsieur le Préfet avait alors appuyé sa demande auprès de Madame La Ministre en indiquant "qu'il n'est pas concevable de laisser La Ferté-Macé, 5^{ème} ville du Département, sans convention PVD opérationnelle, j'estime opportun de prévoir un chef de projet dédié pour La Ferté-Macé et recruté par la commune". Suite au déplacement de Monsieur le Maire au Ministère de l'Intérieur du 10 octobre 2023, Monsieur le Directeur de l'Agence National de la Cohésion des Territoires a accordé ce poste à la ville de La Ferté-Macé en juin 2024. Didier WOLL, chef de projet PVD a pris ses fonctions en octobre.



Un Skatepark avec une vue spectaculaire

Depuis la mi-septembre 2024, le chantier du nouveau Skatepark est lancé à la Base de Loisirs. Situé après le Bar de la plage au-dessus du terrain de beach sport, ce nouvel équipement sportif et de loisirs, de 800 m² viens compléter la Base de loisirs et renforcer son rayonnement.

L'ancien Skatepark au Stade Gaston Meillon, n'était plus vraiment au goût du jour pour les sports de glisse d'aujourd'hui. Il a été décidé de construire un nouveau Skatepark, en concertation avec les jeunes pratiquants. Ce projet renforce le développement de la Base de Loisirs, avec l'ajout d'équipements destinés notamment aux jeunes.

La société Antidote Skateparks de Bayeux a été retenue pour assurer la maîtrise d'œuvre et la réalisation de la structure en béton, avec Eurovia pour l'exécution des travaux.

Le coût du projet est de 387 650€ HT avec des subventions de l'Agence Nationale du sport (178 775 €) et du Département (58 000 €). La Région va être également sollicitée.

Cet équipement de 800 m² dont 600m² dédiés à la pratique, offre un cadre idéal aux adeptes de glisse. Ce nouvel espace est prévu pour la pratique du skatebord mais aussi différents sports de glisse, BMX, rollers, trottinettes, personnes en fauteuil roulant ... Un Skatepark designé après consultation de la population avec différents modules techniques tels que : curb, handrail, courbe, transferts, bowl, hip, ...

Il sera accessible gratuitement, et ouvert à l'utilisation pour les établissements scolaires.

France Ruralité Revitalisation

Depuis son entrée dans « Flers Agglo » au 1^{er} janvier 2017, la ville de La Ferté-Macé avait conservé son classement en ZRR, à titre dérogatoire, la communauté d'Agglomération « Flers Agglo » ne bénéficiant pas de ce classement.

Les zones de revitalisation rurale (ZRR) étant remplacées par les zones « France Ruralités Revitalisation » (FRR), au 1^{er} juillet 2024, la ville de La Ferté-Macé risquant de ne pas obtenir ce dispositif FRR du fait d'un classement à l'échelle intercommunal, le conseil municipal, lors de sa réunion du 15 février 2024, a demandé à bénéficier de ce nouveau dispositif.

Le 26 mars 2024, Monsieur Le Préfet, reconnaissant que La Ferté-Macé ne faisait pas partie du bassin de vie de Flers, nous confirmait l'obtention de la dérogation. Le 4 juin dernier, le gouvernement a publié la liste des communes classées « France Ruralités Revitalisation », au 1^{er} juillet, liste dans laquelle figure La Ferté-Macé. Un document synthétique reprend les différentes aides liées à ce classement.

Ce classement permet aux porteurs de projet souhaitant s'installer sur la commune de bénéficier d'aides financières de tous types. Votre contact : Mairie tel 02 33 14 00 46.

Opération Programme à l'Amélioration de l'Habitat – Rénovation Urbaine (OPAH-RU)

Le recensement des immeubles vacants, dégradés ou insalubres du centre-ville a été réalisé en 2021. Devant le nombre important constaté, dès 2021, la ville avait demandé à Flers Agglo, dont c'est la compétence, la mise en place d'une OPAH-RU sur le centre-ville de La Ferté-Macé. Cette opération a commencé en septembre 2024. Elle concerne tous types de travaux réalisés par des propriétaires occupants et bailleurs. Votre contact : CDHAT au 02 31 53 73 73.

Identité Numérique Certifiée

Qu'est-ce que l'identité numérique certifiée ? La certification de son identité numérique s'obtient après une vérification d'identité, par comparaison d'empreinte. Cette nouveauté est disponible au Service Population de la mairie de La Ferté-Macé depuis le 1^{er} janvier 2025 pour tous les détenteurs de carte d'identité format Carte Vitale. Cette procédure permet de vous confirmer sur le compte "France Identité". Le premier usage possible grâce à cette certification est la procuration de vote 100% dématérialisée. Pour les élections, il est possible de réaliser une procuration de vote entièrement dématérialisée grâce à l'application "France Identité" et la certification de l'identité numérique. Plus besoin de se rendre à la gendarmerie pour faire vérifier son identité lors du processus de demande de procuration sur le site www.maprocuration.gouv.fr. L'utilisateur doit attendre le résultat de sa notification (dans les 48h) pour faire sa demande de procuration dématérialisée.



Le marché couvert et le Hall de la mairie rénovés

Après un an de travaux qui ont mobilisé une dizaine d'entreprises, le marché couvert et le hall d'entrée de la Mairie, ont fait peau neuve.

Un marché couvert rénové du sol au plafond

Après la préparation du chantier et le démontage des faux-plafonds par les services techniques, et après le désaminatage par l'entreprise Stap, le cabinet d'architecte JSA et les 11 entreprises ont redonné vie au marché couvert avec des murs plus chaleureux et des piliers au granit apparent. Les 240 m² ont été rénovés du sol au plafond : menuiseries, peintures, carrelages, électricité, isolation et éclairages LED. Des sanitaires automatiques ont été installés à l'extérieur et un nouvel espace d'archives a été sécurisé et ignifugé, pour notamment accueillir le cadastre napoléonien. Projet en adéquation avec le dispositif Petites villes de demain, ce chantier de 455 228 € HT a bénéficié de plusieurs aides : l'État via la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), la Région et le Département.

Repenser l'accueil et réaliser des économies d'énergie

Dans le même temps des travaux du marché couvert, le hall d'entrée de la Mairie a été rénové (déplombage, isolation, peintures, éclairage automatique, ...) et réaménagé afin d'être une vitrine accueillante et un espace avec moins de déperdition de chaleur. Le coût du chantier est 93 568 € HT avec subventions.

Une cloison vitrée avec une porte automatique a été installée en haut des marches, pour réaliser des économies d'énergies. Tout le hall et l'escalier principal menant au deuxième étage, ont été revus aux normes de sécurité afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et déficient visuel.

Ce nouvel espace, chaleureux, peut désormais recevoir des points d'exposition sur les estrades installées dans les escaliers. Et deux bornes tactiles, installées dans le hall d'entrée, permettent de consulter de nombreuses informations de la commune.



Rénovation et entretien de la commune

La municipalité maintient et rénove la ville tout au long de l'année. Ces travaux de voiries et les chantiers mis en place dans toute la ville représentent une part importante du budget de la municipalité et rentrent dans l'engagement de l'amélioration du cadre de vie.

Les travaux de voirie 2024 ont amélioré et transformé : la rue du Levant, la rue des Ridrels, la rue du Moulin Robert, la rue de la Victoire (de la rue des Fossés Saint-Denis à la rue des Cordiers), le parking ex-piscine route de Flers, la Brochardière, la voirie et la place Mélanie Lemée de la Nouvelle Gendarmerie, ...

Le projet de rénovation de l'éclairage public, a continué en 2024. En effet, les services techniques de la ville ont remplacé les lampes à vapeur de mercure par un éclairage LED (mâts, consoles, boîtiers de raccordement), plus écologique et plus économique. Ce changement s'est effectué sur : la Brochardière, le chemin des Chauvins, le boulevard de Contades, la rue de la Chambrette, la Peleras et la Lamberdière, la Poterne, la rue Jean Rostand et Auguste Rodin, la rue des Noisetiers, la rue de la Petite Vitesse et rue des Deux Gares, la route de Flers, la rue Sœur Marie Boitier, ...



Une nouvelle gendarmerie

Une gendarmerie au nom de Mélanie Lemée inaugurée à La Ferté-Macé

Le 6 novembre 2024, la nouvelle gendarmerie "Majore Mélanie Lemée" a été inaugurée à La Ferté-Macé dans leurs nouveaux locaux Boulevard Hamonic. La nouvelle place à l'entrée de la gendarmerie a été nommée en hommage à Mélanie Lemée. Le projet porté par Orne habitat, se compose d'une caserne, d'un pôle judiciaire et d'un bâtiment technique (garage, zones de recharge de véhicule électrique). Le projet est complété par 13 logements dont 9 maisons et 4 appartements.

Accès à la nouvelle Gendarmerie

Les services techniques municipaux et des entreprises ont réalisé les voiries d'accès, la modification de l'éclairage public et parkings pour 160 000 € HT, avec une aide de l'État à hauteur de 50 %. Deux portails ont été installés ainsi qu'une clôture grillagée d'environ 50 mètres linéaire pour délimiter l'espace, en particulier autour du logement communal. Le coût de ces aménagements s'élève à 81 560,40 € HT.



Une église rénovée et chauffée

Les travaux de restauration de l'église Notre-Dame se terminent après 4 ans de chantier en maçonnerie, charpente-couverture, menuiserie-art campanaire et vitraux pour un montant total de près de 1 700 000 € TTC dont 756 731 € financés par des subventions de la Région, du Département, de la Fondation du Patrimoine et la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles de Normandie).

Par ailleurs, l'église se voit dotée d'une nouvelle chaudière, reliée au gaz de ville et mise en service en octobre. Ce chantier, qui contribue à l'entretien du patrimoine communal, a été réalisé en autofinancement dans l'attente d'une aide dans le cadre du certificat d'économie d'énergie. La collectivité a financé la totalité de ces travaux pour un montant de 138 478 € HT, les consommables sont désormais à la charge de la paroisse.

La ville labellisée « Ville Active et Sportive »

La ville de La Ferté-Macé a reçu le label « Ville Active et Sportive » le 10 octobre 2024 lors de la cérémonie nationale à Rouen.

Ce label destiné aux communes a pour objet de récompenser le développement de la pratique de l'activité physique et sportive pour tous avec les politiques publiques sportives mise en place sur le territoire. Pour ce millésime 2024, 8^{ème} millésime depuis sa création, le label compte 313 lauréats.

Le Conseil National des Villes Actives et Sportives, a créé le label « Ville Active et Sportive » en 2017, sous le patronage du Ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques.

L'obtention du label « Ville Active et Sportive » témoigne de l'engagement municipal en faveur du bien-être, de la santé, de la vitalité et du tissu associatif.



Une nouvelle piste d'athlétisme

Pendant l'été 2024 la nouvelle piste d'entraînement d'athlétisme, située au Stade Gaston Meillon, a été rénovée. La piste de 400 m sur une largeur de 6 m a été

transformée avec du sable de Vignat. Les fondations ont été refaites et des bordures sont installées autour du terrain de football. En parallèle, les mains courantes ont été renouvelées. Le coût de ces travaux s'élève à 151 550 € avec 25 240 € de la commune, avec les subventions de Le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA), le Conseil Départemental, le Conseil Régional, et l'État.

L'éclairage du stade a été complètement équipé de Leds (terrain d'honneur et terrain d'entraînement) afin d'être aux normes et de baisser la consommation d'électricité.



Alain Chennevière (Pow Wow) en tête d'affiche

La ville innove pour la fête de printemps 2025 avec pour thématique : les années 50. La tête d'affiche de cette fête municipale sera Alain Chennevière, ex membre du fameux groupe a capella « POW WOW » qui fût un immense succès populaire. « Alain Chennevière et les

ALLIGATORS » performeront un concert rock'n'roll le samedi 24 mai 2025. Un concert avec un répertoire 100% authentique, entre reprises, hits des Alligators et compositions originales, entre clins d'œil aux glorieuses années 50 et au rock d'aujourd'hui. De plus, l'événement sera complété par du vintage, de la danse country, des food trucks, une exposition photos, une sélection de jouets d'époque au Musée du Jouet ... Une fête immersive dans les années 50, pour tous les fans des « fifties ».

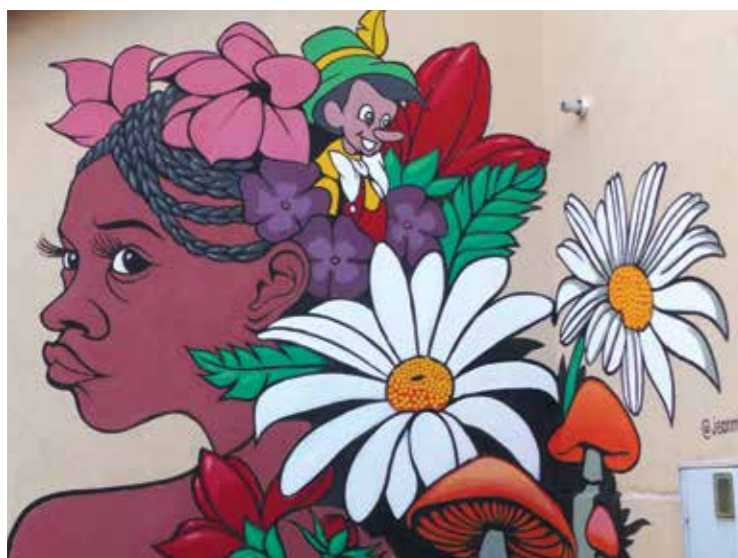


Les jeunes et la Santé

Politique Jeunesse : la Municipalité s'engage pour la jeunesse du territoire ! Le premier semestre de l'année 2025 sera propice à la mise en place d'un diagnostic partagé de territoire.

Un comité technique chargé d'apporter des réponses opérationnelles s'est constitué dans un premier temps dans le domaine de la santé. Il est composé de professionnels de santé et d'acteurs du corps enseignant pour promouvoir des pratiques plus respectueuses pour la santé et l'environnement. Dans le cadre de la politique jeunesse, la ville s'engage sur la promotion de la santé pour « donner aux individus davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer », avec comme premier sujet les perturbateurs endocriniens et le dérèglement hormonal.

Une opération de sensibilisation au Lycée Flora Tristan permettra de rendre visible une pollution chimique invisible et de montrer qu'il est possible de faire reculer les maladies induites par les perturbateurs endocriniens. Une quinzaine d'élèves du Lycée pourront se prêter au jeu et participer à une conférence, en présence du Professeur Cicolella, chimiste, toxicologue, chercheur français en santé environnementale et spécialiste de l'évaluation des risques sanitaires. Cette action est réalisée en partenariat avec le Réseau Environnement Santé.



Festival Street Art

Du 2 au 12 octobre dernier, le festival du Street Art et du graffiti de Guadeloupe (FMR) s'est délocalisé dans les rues de La Ferté-Macé. Un événement co-organisé par les associations Road Book Arts, ArtBeauRéSens ainsi que la ville de La Ferté-Macé. Avec le thème 2024 « L'homme et la nature », les 4 artistes du projet, ont investi le centre ArtbeauRéSens et des murs à travers la ville. 10 jours ponctués de créations, de rencontres notamment de visites scolaires, et de dialogues artistiques qui ont permis de créer une démarche innovante et solaire dans l'espace urbain fertois.

Le parcours découverte des œuvres qui colore la ville, est à découvrir ou redécouvrir au gré des saisons.

La municipalité souhaite reconduire ce festival en 2025 pour une deuxième édition fertoise avec d'autres murs à colorer ...

Les « Colos Apprenantes » quand plaisir et éducation se rencontrent !

Depuis août 2020, La Mairie a fait le choix d'entrer dans le dispositif Colos Apprenantes proposé par l'État.

Afin de permettre à tous de participer à ces séjours la participation des familles s'élève à 10 euros par enfant.

La collectivité s'engage à prendre le reste à charge et à en assurer le transport. Cela a permis à 135 enfants fertois scolarisés dans les écoles de la commune de bénéficier d'un séjour de qualité d'une semaine, afin d'accéder à des activités éducatives, sportives, culturelles; et vivre une aventure entre copains.

Du 27 octobre au 2 novembre 2024, pour le 10^{ème} séjour proposé, 15 jeunes de 7 à 13 ans sont partis à Gouville-sur-Mer dans la Manche. Avec deux thématiques proposées « Crinières au vent » autour de l'équitation et « Avec vents et marées » autour du char à voile.

Au retour de chaque séjour un goûter partagé est programmé, pour que les enfants puissent se remémorer leurs souvenirs et que les parents découvrent quelques moments des vacances de leurs enfants.

L'aide au numérique sur La Ferté-Macé

Depuis le 1^{er} juillet 2022, un conseiller numérique municipal vous accompagne dans votre prise en main des outils numériques. Sa mission est d'accompagner les publics éloignés du numérique, le conseiller numérique organise des ateliers et des formations pour initier les utilisateurs aux outils numériques (utilisation des logiciels de bureautique, la navigation sur Internet, cybersécurité ou la gestion des réseaux sociaux, ...). Il joue un rôle clé dans la lutte contre la fracture numérique, en travaillant avec des publics variés, y compris les personnes âgées, les jeunes en difficulté scolaire ou les demandeurs d'emploi, il contribue à rendre le numérique accessible à tous. Service disponible les mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 sur rendez-vous via le mail sport.loisirs@lafertemace.fr. L'offre d'aide au numérique est renforcée par le Département le mercredi matin à la Maison des Services Publics (06 75 22 34 18, ouvrard.jean-francois@orne.fr).

Maison France Service

Installée depuis janvier 2021 dans la Maison des Service Publics, la Maison France Service était ouverte aux habitants uniquement le lundi. Devant le besoin d'une ouverture permanente, des démarches ont été engagées en 2022. Suite au comité de pilotage du 14 septembre 2023 présidé par Monsieur le Préfet, le courrier de candidature de la ville de La Ferté-Macé est adressé le 20 septembre 2023. Candidature acceptée début 2024, suite au déplacement de Monsieur le Maire au Ministère de l'Intérieur du 10 octobre 2023 et avec l'appui de Monsieur le Préfet indiquant légitime notre demande au regard de l'importance de La Ferté-Macé, exerçant des fonctions de centralité sur un bassin de vie de 30 000 habitants. Cette ouverture, qui s'est faite sans la mairie, a eu lieu le 15 octobre, en regrettant que le président de Flers Agglo ait décidé une ouverture provisoire dans la salle d'exposition de la médiathèque, supprimant ainsi toute expositions, alors que les locaux communaux actuels utilisés par la Maison France Service dans la Maison des Services Publics sont parfaitement adaptés.

Tribune de la minorité

L'avenir est à la coopération : Tournons-nous vers l'avenir

Le Maire est dans l'impasse d'une sortie de Flers Agglo mais il n'en parle plus, car toute sortie est impossible ! C'était pourtant l'engagement premier sur lequel il a été élu. C'est pourquoi j'aimerais **évoquer les décisions, réalisations de Flers-Agglo** et les principaux faits de l'année 2024 :

Le logement = Priorité n°1 : Lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Rénovation Urbaine (OPAH-RU) pour la rénovation de 164 logements en centre-ville sur 5 ans.

Services aux habitants : Lancement d'un Espace « France Services » qui s'installera en centre-ville, rue d'Hautvie. Cela permet aussi de résorber une friche commerciale. Signature Petites Ville de Demain pour intégrer les actions dans le cadre des Opérations de Revitalisation de Territoire et aides aux commerces. Achats groupés d'énergie (Gaz et électricité).

Urbanisme et d'aménagement du territoire : Modification du Plan Local d'Urbanisme pour rendre plus simple la construction notamment des entreprises. Adoption du principe d'un Schéma de Cohérence Territoriale de Flers-Agglo (SCOT) pour avancer vers un aménagement durable de l'espace qui intègre les dimensions du développement durable.

Santé : Mise en place d'une aide Flers-Agglo à l'installation de médecins et dentistes. Installation de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Orne-Ouest au Pôle de Santé. La « CPTS Orne-Ouest » est une association de 70 soignants qui a pour but de faciliter et coordonner le parcours des patients sur le bocage.

Par ailleurs, je tenais à souligner la décision de l'Agence Régionale de Santé **d'installer un scanner à l'Hôpital de La Ferté-Macé. Ceci est le fruit d'un long travail** auquel j'ai contribué avec Mme la Députée Chantal Jourdan et des élus locaux pour défendre les besoins des patients et du territoire. Preuve que l'adhésion à Flers-Agglo n'est pas un frein au développement de notre Hôpital.

Tournons-nous vers une véritable coopération avec notre communauté d'agglomération. Ensemble La Ferté-Macé / Flers-Agglo, nous irons plus vite et plus loin. Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2025.

José Collado. Agir pour les Fertois.



Théatro'iginal

Dans le cadre de la démarche municipale d'accès à la culture pour tous, le 21 décembre 2024 le Centre Socioculturel Thérèse Letinturier a mis en place une grande après-midi festive avec comme fil rouge le théâtre. La compagnie "Le Théâtre" a animé des ateliers et performé avec leur spectacle de Noël déjanté. Cet événement gratuit et tous les ateliers artistiques réalisés en amont traduisent du développement culturel et de la dynamisation du Centre comme un lieu d'échange et de rencontre.



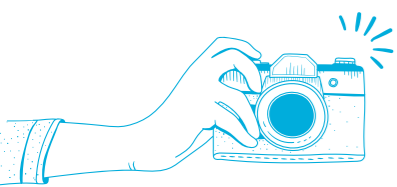
Colis des aînés

Le 12 décembre 2024, une équipe de conseillers municipaux et de citoyens ont préparé, au Centre Socioculturel, les 1130 colis destinés aux aînés fertois. Puis les colis ont été distribués, au domicile des personnes ayant 72 ans ou plus, dont les résidents des Ehpad de La Ferté-Macé.

Pour ceux qui n'ont pas reçu leur colis, vous pouvez le récupérer au CCAS, du 13 au 29 janvier 2025, les lundis et mercredis de 9h30 à 10h30, 9 rue A. Lainé. 02 33 37 28 41.

30
Oui je le veux !
en 2024

La municipalité de La Ferté-Macé a célébré 30 unions (mariages et PACS) au cours de l'année 2024.



Retour en images sur 2024



12 avril
Carnaval des écoles



17 mars
Festival des Andain'ries



5 mai
Marché aux fleurs



18 mai
Fête de printemps - Cuisines du monde



18 mai
Nuit des Musées - Jouer c'est du sport !



5 et 6 juin
Championnat de France UNSS Triathlon



21 juin
Fête de la Musique



23 juin
Fête des Associations



29 juin
Surviv'Orne



29 juin
Spectacle participatif AMAVADA



6 juillet
Dans mon jardin il y a ...



13 juillet
Fête Nationale, Bal et feu d'artifice



27 juillet
Spectacle Anim'Ferté - Melle Orchestra



14 août
80 ans de la libération



15 au 17 août
Europa Cup Swin Golf



31 août
Comice agricole



7 septembre
Motocross



14 septembre
10 ans du Centre Socioculturel



22 septembre
1^{ère} compétition "Eau're Libre"



21 et 22 septembre
Journées du Patrimoine



2 au 12 octobre
Festival Street Art "FMR"



17 octobre
Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants



6 novembre
Inauguration Nouvelle Caserne de Gendarmerie



18 décembre
Marché de Noël